

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2025/10 du 7 mars 2025, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2025/10-1.1	Alzingen, rue Seitert – travaux de grutage le 27.03.2025
2025/10-1.2	Itzig, rue Nachtbann – travaux de réfection du 10.03.2025 au 14.03.2025
2025/10-1.3	Fentange, Op der Sterz – déménagement le 12.03.2025
2025/10-1.4	Fentange, rue Pierre Capesius – travaux de grutage le 31.03.2025
2025/10-1.5	Fentange, rue de Bettembourg – travaux de réfection du 07.03.2025 au 10.03.2025
2025/10-1.6	Howald, rue Général Patton – déménagement le 11.03.2025
2025/10-1.7	Howald, rue Ernest Beres – travaux de grutage le 14.03.2025
2025/10-1.8	Alzingen, rue Albert Bousser – déménagement le 21.03.2025
2025/10-1.9	Howald, Boulevard des Scillas/Rangweee – travaux de réfection du 15.03.2025 au 17.03.2025
2025/10-1.10	Hesperange, rue Adolphe Reding – travaux de grutage le 13.03.2025

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 7 mars 2025.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,



Le bourgmestre,

